

Inscription au chômage durant la fermeture du bureau municipal

Pour les personnes qui devraient s'inscrire au chômage durant la fermeture du bureau municipal, vous pouvez contacter directement l'ORP, Office Régional de Placement, Rue H.-F. Sandoz 80, 2710 Tavannes, tél. 032 925.99.70.

Documents nécessaires lors de votre inscription :

- Certificat d'assurance AVS (carte AVS),
- Autorisation de séjour (livret B et C) pour les personnes de nationalité étrangère.